

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOCONFORT TYPE N 50

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. — Type. — N 50. — Genre. — Cyclomoteur.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Poids total autorisé en charge. — 171 kg.

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT

16, rue Lesault 93 - PANTIN (Seine-St-Denis)

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 2 1/4 x 17.

Pédalier. — A roue de 28 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 18 dents solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,160 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,760 m. — Largeur 0,620 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,08 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 43 kg.

Poids en ordre de route. — 46 kg.

Poids total autorisé en charge. — 171 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion — cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 mm — course 41,8 mm — cylindrée 49,933 cm.

Taux de compression. — 7,8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 3,650 litres, fermé par un bouchon en matière plastique vissé.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.900 t/m — correspondant au couple maximum 3.000 t/m — correspondant à la puissance maximum 5.500 t/m.

Echappement. — Un tube de longueur totale environ 45 cm dont 23 cm pour la partie extérieure au silencieux, de diamètre intérieur 21 mm, rétréci à 19 mm intérieur, pour la partie intérieure au silencieux, débouche dans un pot de section elliptique (grand axe intérieur 94 mm ; petit axe intérieur 69 mm), de longueur 23 cm environ. A la sortie du tube, les gaz reviennent vers l'avant du silencieux traversent un diaphragme percé de 4 ouvertures, et repartent vers l'arrière du silencieux, et l'extérieur par un tube de longueur 20 cm, dont 2 cm à l'extérieur du silencieux, et de diamètre intérieur 10 mm.

— Le volume total du dispositif d'échappement est d'environ 1 litre.

— Le niveau sonore des bruits, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1962, est de 72,5 dBA.

— Le silencieux porte à sa partie arrière droite une marque constituée par les chiffres 50 frappés, et encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 12 mm. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration, et d'un dispositif dit "récupérateur".

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Pédalage — Un décompresseur est conjugué avec la poignée droite, commandant les gaz.

Antiparasitage. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/m.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 13 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7, une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier le rend solidaire à volonté du pignon 13 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. — $\frac{207,5}{53} \times \frac{44}{13} = 13,2$

Avec des pneumatiques de 2 1/4 x 17 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,665 m, au régime du moteur de 1.000 t/m, la vitesse atteinte est de : 7,54 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 44,49 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm, commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs diamètre 80 mm, commandé par un levier à main gauche et câble.

Surface de freinage. — 2 garnitures avant. — Longueur 65 mm. — Largeur 20 mm. — Surface totale 26 cm².

— 2 garnitures arrière — Longueur 65 mm — Largeur 20 mm — Surface totale 26 cm².

7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur avant à lampe jaune, agréé par l'Administration, et un feu rouge arrière.

Catadioptr. — Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'Administration. Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

